

Le 18 septembre 2005.

Montérégie

6211-06-075

Aux commissaires représentant du Bape,
575 rue St-Amable, b.2.10
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Québec, G1R6A6

Mémoire concernant le tronçon Jean Leman

Monsieur le président,

En tant que citoyenne du Québec et agricultrice retraitée, je tiens à vous faire part de mon opinion concernant ce projet qui viendra détruire inutilement des terres agricoles parmi les meilleures que nous avons. Je suis contre ce projet parce qu'il existe une autre alternative sur la 132 qui répond à tous les objectifs visés de continuité et de fluidité en plus de décongestionner la 132. Il me semble que pour le commun des mortels qu'il est question ici de gros bon sens, mais je constate bien naïvement que ce n'est pas le cas lorsque la politique s'en mêle.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi s'entêter à vouloir réaliser envers et contre tous un tel projet ayant des impacts négatifs et importants sur notre société et notre environnement. Pourtant en 2002, lorsque le MTQ préconisait la construction de l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132. Un large consensus régional était d'accord avec le MTQ pour dire que l'option nord représentait la solution ayant le moins d'impact sur la population et sur notre environnement. C'était celle qui présentait le plus de retombées positives dans notre région. D'ailleurs, lors de la première partie de ces audiences j'écoutais le maire de Candiac dans son allocution contre l'actuel projet du MTQ dire et je cite¹ :

On sait tous que le dossier de l'autoroute 30 est en planification depuis de nombreuses années et que ce tracé avait comme origine et correspondait jusqu'à tout récemment à l'axe de la route 132. Effectivement, on ne serait pas ici ce soir si le projet d'origine était encore en place.

Je me questionne à savoir où est la cohérence avec le développement durable? Qu'allons-nous léguer à nos générations futures si nous n'avons plus de terres pour les nourrir? Il faut presque avoir vécu sur une terre pour comprendre son importance et sa richesse.

Monsieur le président, je crois que la population a exprimé à plusieurs reprises son désaccord avec l'ensemble de ce projet en territoire agricole. Que faut-il de plus? Nous n'avons plus les moyens de sacrifier d'autres hectares de terres. Nous n'avons plus les moyens de sacrifier nos boisés et nos milieux naturels. Toutefois, nous avons tous une obligation de respect de notre environnement pour nos générations futures. La 30 doit passer par la 132.

Mme Pierrette Robidoux

St-Constant

¹ Transcription du 30 août page 19